

Transport

Gilbert Annette ne veut pas du "Run-Rail"

Le maire de Saint-Denis estime que le projet porté par la Région, dans le cadre du Réseau Régional de Transport Intégré est une aberration et lui préfère le "Tram-aéroport-entrée Ouest" initié par la Cinor.

Avec "Run-Rail", la Région entend desservir le tronçon Sainte-Marie-Saint-Denis (de Duparc à l'entrée ouest de Saint-Denis) au fil de 10 stations sur 10 km, avec

la perspective de l'étendre à l'ouest, via la Nouvelle Route du Littoral, ainsi qu'à l'est de l'île. La livraison de cette première tranche est prévue pour 2022. À ce futur grand chantier régional, élaboré il

ya déjà 3 ans, fait écho aujourd'hui "Tao" instruit par la Cinor. Sur quelque 12 km de voie ferrée, il est prévu de desservir tout le centre de Saint-Denis (grâce à 18 stations) de 5 heures à 1 heure du matin, au rythme d'une rame toutes les 6 minutes. Chacun de ces projets affiche une estimation de l'ordre de 300 à 400 millions d'euros ! Gilbert Annette et sa majorité au conseil municipal avaient déjà émis (en juin dernier) un avis défavorable au projet de la Région, arguant - entre autres points - "l'absence de connexion entre le Run-Rail et le futur TCSP Ouest, au droit de la Caserne Lambert ; l'insuf-



Gilbert Annette a réaffirmé son opposition au Run-Rail, mardi dernier en Commission Permanente à la Région (photo LLY).

fisance de prise en compte des problématiques liées au traitement des intersections entre le Run-Rail et les voies de liaison des quartiers".

"UN PROJET INCOMPLET"

Ce même jour, il avait aussi demandé (par le biais d'une motion) "la mise en place d'une instance de médiation inter-institutionnelle, visant à rendre compatible et complémentaire ces grands projets de transport,

réunissant de façon paritaire et régulière les acteurs impliqués". La requête n'a reçu aucune suite, aussi plus que jamais le premier magistrat dionysien le dit et le répète : "ce projet, en l'état, est incomplet et ne répond pas aux attentes des Dionysiens, contrairement à Tao".

Gilbert Annette invite la Région à développer Run-Rail sur l'Est. C'est plus judicieux selon son expertise. En tant qu'élu régional, il se dit soucieux de "l'équilibre des micro-

régions" et se déclare même prêt à accompagner une telle initiative. Et puis, avec la Nouvelle Entrée Ouest, actée de longue date, Saint-Denis est dans l'impossibilité d'absorber simultanément trois projets d'envergure (à 400 millions d'euros) sur les 5 prochaines années.

Le maire promet de faire valoir ses compétences sur le chef-lieu et maintient que la Région ne lui imposera strictement rien en matière d'aménagement.

DÉMARREZ 2020 EN BEAUTÉ AVEC

Voyages Réunion

La Pirogue

3 NUITS - 1/2 PENSION JANVIER 2020

481€* HORS AÉRIEN

Mauricia

4 NUITS - 1/2 PENSION JANVIER 2020

495€* HORS AÉRIEN

Canonier

4 NUITS - 1/2 PENSION JANVIER 2020

527€* HORS AÉRIEN

Coral Azur

7 NUITS - 1/2 PENSION JANVIER 2020

549€* HORS AÉRIEN

*Départs groupés. Prix par adulte, vol non inclus, à partir de, en euros, sur la base d'une chambre double standard, selon disponibilité. Le détail des conditions de vente et des disponibilités est à votre disposition dans nos agences. IM 974110004 - RCS Saint-Denis 1999 B 347 - SIRET 422 934 083 - Agence Garantie par l'A.P.S.T. - RCP - HISCOX. Prix sauf erreur d'impression - Photos non contractuelles.

www.voyagesreunion.fr



Pour un centre-ville plus accessible

"La mobilité est un thème essentiel pour nous à Saint-Denis et il importe que toute la population soit mobile", souligne Gilbert Annette. Dans cette optique, la municipalité poursuit le développement de son Réseau Intégré de Transports Modernes, inscrit au projet de ville élaboré en 2014. Le TCSP reste la colonne vertébrale de ce dispositif et sera, au fil du temps étendu à l'Est et à l'Ouest. "À lui seul, il transporte plus de passagers que l'ensemble du réseau des cars jaunes", se félicite le maire. Saint-Denis attend le téléphérique et déve-

loppe les modes de "déplacements doux", en particulier le vélo. Dans un avenir proche, il sera possible d'en disposer en libre-service sur le centre-ville. "Déjà nous incitons nos agents communaux à favoriser ce moyen de déplacement pour se rendre sur leurs lieux de travail, en les indemnisant à hauteur de 25 centimes du kilomètre".

Il importe de désengorger les réseaux du centre-ville et de fluidifier la circulation sur ce périmètre emblématique. "Notre réseau de transports modernes en centre-ville, fait 15 km. Il y a à Saint-Denis quelque 3000 voitures

de plus chaque année, mises bout à bout cela représente...15 km ! Nous ne pouvons plus continuer ainsi".

Plus que jamais se pose la question du stationnement. En attendant de réussir le désengorgement qui s'impose, la ville s'emploie à construire un parking supplémentaire, d'une capacité de 300 places (sur trois niveaux) à hauteur de la rue Ah-Sam. Dans le même temps, le déploiement du projet dit "Tao" favorisera l'implantation d'aires de stationnement à Duparc, au Butor et au Bas de La Rivière au niveau du "Bar des Pêcheurs".

La Plaine s'enfonce dans la crise

CONSEIL MUNICIPAL. À chaque conseil, on pense avoir atteint le fond ! L'impression d'assister à une mauvaise pièce de théâtre. Au terme d'un nouveau conseil municipal indigeste et parfois ubuesque (1h de discussions pour arriver à la première affaire !), alimenté de longues tirades sans fin du maire et de prises de paroles parfois incompréhensibles de la part de l'opposition désormais multiple, la ville s'est encore un peu plus enfoncée dans la crise. Une ville à l'arrêt, dans l'attente de la nomination d'une nouvelle équipe dans 5 mois. Une éternité. Le vote négatif de trop ? En rejetant hier le budget supplémentaire (BS) - puis le projet de PLU (Plan Local d'Urbanisme) - les groupes de Daniel Parny et de Jean-Luc Saint-Lambert ont donné des cartouches à ce qui reste de la majorité et surtout aux autres candidats aux municipales pour leur faire endosser le rôle d'empêcheurs de tourner en rond. Après le compte administratif puis le budget principal en début d'année, c'est le budget supplémentaire qui a été rejeté hier d'une courte tête (13 voix contre, 2 abstentions, 10 pour avec l'apport de Didier



La Plaine, une ville quasiment à l'arrêt dans l'attente des prochaines municipales.

Deurweilher et du groupe Payet). Il n'a pourtant rien de "politique". Après le règlement d'office du budget primitif par le préfet, il vise notamment à répartir un "suréquilibre" de 475 000 euros. Un abondement présenté comme crucial par la mairie pour "pouvoir faire face aux dépenses liées à la masse salariale des 3 derniers mois et particulièrement de décembre".

DES EMPLOYÉS DÉBARQUENT

La conséquence du passage en août de 19 anciens contrats aidés en CDD "nécessaires au fonctionnement des écoles, de la restauration scolaire, de la crèche ainsi que du service tech-

nique et environnement". Selon le responsable des finances, la restauration scolaire pourrait aussi être impactée en fin d'année. Il n'en fallait pas plus pour que quelques dizaines de minutes plus tard un groupe d'une vingtaine d'employés communaux surgissent au conseil, emmenés par le délégué syndical SAFPTR, Bernard Bège. "Si c'est un vote politique, vous n'êtes pas dignes d'être des élus ! Si nos salaires sont impactés ce sera votre faute", clame-t-il, affirmant que son intervention est "apolitique". "Vos salaires seront versés, c'est une obligation. Cet argent c'est pour payer des augmentations et montées de grade", répond pour le groupe Parny René Hoareau. "Vous dites n'importe

quoi, les salaires sont menacés", intervient Marco Boyer avant que les employés repartent avec la promesse de se mobiliser bientôt.

Dans la foulée, le vote de deux subventions à des associations est de facto rejeté dont une de 10 371 euros pour l'association Plaisir rando 2P (présidée par l'élu Jean-Noël Robert) pour financer un poste d'encadrant pour 2 ACI. Pour les opposants, c'est de nouveau le préfet qui règlera le budget. Pas certain selon la ville arguant que si une procédure existe pour le budget primitif, ce n'est pas le cas pour le budget supplémentaire. Pourquoi avoir voté contre ? "Notre comportement est logique, nous nous opposons depuis 6 ans à la gestion de la commune. On lui fait payer sa gestion autoritaire et méprisante. Les salaires seront payés, le receveur tranchera dans d'autres budgets", commente Jean-Luc Saint-Lambert (PS). "Nous ne paralysons pas la ville, c'est la faute à la gestion du maire, ce n'est pas nous qui gérons", juge Daniel Parny. Faute de solution trouvée par la préfecture, l'affaire devra être revotée. À La Plaine, les élections deviennent urgentes.

P.M.